



MANITOBA ARTS COUNCIL  
CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA

## **formulaire de demande et lignes directrices**

**Subventions aux écrivains (A, B, C) et aux artistes de la  
création parlée ou aux conteurs  
date limite : le 20 mai  
artistes | individus**

## Lignes directrices et critères d'admissibilité

Les présentes lignes directrices doivent être utilisées conjointement avec les Lignes directrices générales.

### Objectif du programme

Les Subventions aux écrivains (A, B, C) et aux artistes de la création parlée ou aux conteurs aident les écrivains professionnels, y compris les artistes de la création parlée et les conteurs, à créer de nouvelles œuvres littéraires. Ces subventions peuvent servir à couvrir les frais de subsistance du demandeur et les dépenses liées au projet proposé jusqu'à concurrence de :

**Écrivains A** Écrivains chevronnés (10 000 \$ maximum)

**Écrivains B** Écrivains établis (5000 \$ maximum)

**Écrivains C** Écrivains de la relève (2000 \$ maximum)

**Artistes de la création parlée et conteurs**  
(2000 \$ maximum)

**N. B. :** Un demandeur ne peut recevoir plus de deux subventions aux écrivains et aux artistes de la création parlée ou aux conteurs par période de 48 mois.

### Demands admissibles

*Veillez vous reporter aux Lignes directrices générales pour connaître les critères d'admissibilité qui s'appliquent à tous les demandeurs.*

#### Écrivains

L'admissibilité du demandeur est fondée sur les œuvres littéraires qu'il aura publiées.

Une œuvre ne sera considérée que si elle a été publiée en format papier ou électronique par un éditeur professionnel, qu'elle a été éditée par une source indépendante, qu'elle est accessible au grand public et qu'elle représente une source de rémunération pour l'écrivain.

#### Artistes de la création parlée et conteurs

L'admissibilité du demandeur est fondée sur les représentations publiques de ses œuvres écrites. Dans le cas d'un groupe d'artistes de la création parlée, chacun des membres du groupe doit répondre aux critères d'admissibilité du présent programme.

#### Artistes professionnels d'autres disciplines

Les artistes d'autres disciplines peuvent présenter une demande au présent programme s'ils répondent aux critères d'admissibilité.

**Écrivains A** Le demandeur doit avoir fait publier deux livres par un éditeur professionnel OU un livre et environ 150 pages de nouvelles dans des revues ou des anthologies reconnues.

**Écrivains B** Le demandeur doit avoir fait publier un livre par un éditeur professionnel OU environ 150 pages de nouvelles dans des revues ou des anthologies reconnues.

**Écrivains C** Le demandeur doit avoir fait publier un nombre modeste d'œuvres dans un genre littéraire admissible (p. ex. une nouvelle, trois poèmes ou 10 pages d'une œuvre non romanesque).

#### Artistes de la création parlée et conteurs

Les écrits du demandeur doivent avoir fait l'objet de trois représentations publiques professionnelles.

**N. B. :** Le comité d'évaluation ne tiendra pas compte, pour déterminer l'admissibilité du demandeur, des éléments suivants :

- les œuvres publiées à compte d'auteur et celles publiées dans une publication universitaire ou commerciale ou dans un bulletin communautaire;
- les publications électroniques ou Web qui n'ont pas été éditées par un professionnel ou par une source indépendante, ou qui ne représentent pas une source de rémunération pour l'auteur;
- les œuvres de commande ou celles qui ne représentent pas une source de rémunération pour l'auteur;
- les œuvres auto-éditées, sauf si elles ont été écrites par un artiste de la création parlée ou par un conteur et qu'elles ont fait l'objet d'une représentation publique;
- les œuvres écrites par trois auteurs ou plus (si une œuvre a deux auteurs, ces derniers doivent tous deux être admissibles au programme et seront considérés comme des codemandeurs);
- les scénarios de films, de vidéos ou de pièces de théâtre, à moins qu'ils n'aient été publiés dans une publication admissible au présent programme;
- les représentations publiques d'œuvres dont les artistes de la création parlée ou les conteurs ne sont pas l'auteur.

### Projets admissibles

- Les nouvelles et les romans
- La poésie
- La littérature jeunesse
- Les œuvres non romanesques (essais ou textes narratifs ayant comme sujet des personnes ou des événements réels ou des idées qui montrent clairement la voix, la perspective et le style de l'auteur). Les formes admissibles comprennent les mémoires, les biographies, les créations littéraires non romanesques et les essais sur l'art.
- Les romans illustrés où le texte occupe une partie importante de l'œuvre
- Les œuvres d'artistes de la création parlée ou de conteurs destinées à la représentation publique

Les écrivains peuvent présenter une demande portant sur une nouvelle œuvre ou sur une œuvre en cours.

Les écrivains dont le projet consiste en l'écriture d'un livre qui exigera d'eux un travail soutenu échelonné sur plusieurs années peuvent présenter une demande portant sur une seule étape du processus d'écriture (p. ex. la rédaction de la première ébauche).

Les écrivains qui obtiennent des fonds pour la rédaction d'une première ébauche peuvent présenter, à une date ultérieure, une demande portant sur la révision du manuscrit.

### Projets non admissibles

- Les guides de voyage, les guides pratiques, les livres de référence, les livres de croissance personnelle, les livres de cuisine ou les catalogues d'expositions
- Les histoires commerciales, industrielles ou d'entreprises ou les histoires de collectivités
- Les ouvrages savants ou universitaires destinés principalement au marché de l'éducation
- Les œuvres où le texte n'occupe pas une partie importante
- Les œuvres de commande

**N. B. :** Autres subventions offertes par le CAM pour l'élaboration de scénarios :

- Subventions aux dramaturges
- Subventions aux cinéastes
- Subventions aux vidéastes

### Frais admissibles

Les Subventions aux écrivains (A, B, C) et aux artistes de la création parlée ou aux conteurs ont été créées pour couvrir les frais de subsistance des artistes et les coûts liés à leur projet pendant la période d'écriture. Un demandeur qui travaille à temps partiel à la réalisation du projet doit demander une allocation de subsistance dont la somme est proportionnelle au temps qu'il consacrera à celui-ci.

Sont admissibles :

- les frais de subsistance (jusqu'à concurrence de 2000 \$ par mois);
- les frais d'édition;
- les frais de déplacement et de recherche.

### Frais non admissibles

- Les frais d'auto-édition, de diffusion ou de production
- Les frais de projet engagés avant la présentation de la demande

### Matériel à l'appui

Les écrivains qui soumettent des livres ou des CD ou DVD doivent en joindre quatre exemplaires à la demande.

### Contactez-nous

Vous ne savez pas à quel consultant vous adresser?

Téléphone : (204) 945-2237

Sans frais 1-866-994-2787

Courriel : [info@artscouncil.mb.ca](mailto:info@artscouncil.mb.ca)

Vous connaissez le nom du consultant à qui vous voulez parler, mais vous n'avez pas ses coordonnées?

Rendez-vous à <http://artscouncil.mb.ca/fr/a-notre-sujet/personnel/>.

## Liste de contrôle

Veillez remplir la présente liste de contrôle et la soumettre avec votre demande. Les documents de la demande doivent être présentés dans l'ordre suivant :

### NOM DU DEMANDEUR OU DE LA DEMANDEUSE :

- Coordonnées du demandeur** *formulaire ci-joint*
- Informations sur le projet** *formulaire ci-joint*
- Curriculum vitae artistique** (4 pages maximum)  
Le curriculum vitae devrait comprendre les activités de perfectionnement professionnel, toutes les informations relatives aux œuvres publiées ou aux représentations données, et les prix obtenus.
- Énoncé artistique** (1 page maximum) *formulaire ci-joint*  
Décrivez vos activités artistiques et de perfectionnement professionnel récentes, votre travail, ses influences et son orientation, ainsi que l'importance du projet proposé pour votre développement artistique.
- Proposition de projet** (de 300 à 600 mots) *formulaire ci-joint*  
Décrivez le projet proposé en expliquant pourquoi vous avez choisi de l'entreprendre et ce que vous espérez accomplir. Présentez le sujet et la forme de l'œuvre, les techniques que vous utiliserez et, selon le genre, des éléments comme la perspective et la voix narrative, la structure, le style, l'imagerie, le lieu de l'action et l'intrigue.
- Œuvre en cours : Résumez ce que vous aurez accompli au moment de présenter la demande
  - Révision d'un manuscrit achevé : Résumez les objectifs de la révision
  - Frais de déplacement ou de recherche : Faites un résumé des activités que vous comptez réaliser
- Budget** *formulaire ci-joint*  
Les frais de subsistance n'ont pas à être détaillés. Remplissez uniquement la colonne *Prévisions budgétaires*, mais gardez une copie du document, car, si vous recevez une subvention, vous devrez remplir la colonne *Chiffres réels du rapport final* une fois le projet terminé.
- Listes du matériel à l'appui** *formulaires ci-joints*
- Extrait de manuscrit**  
Soumettez un extrait de l'œuvre proposée. Même s'il s'agit d'une ébauche, veillez à ce qu'elle soit la plus finie possible.
- Écrivains A et B** : Prose (30 pages) Poésie (20 pages) Littérature jeunesse (20 pages)
  - Écrivains C** : Tous les genres (10 pages)
  - Artistes de la création parlée et conteurs** : (10 pages maximum)
- Matériel à l'appui** (un échantillon d'un œuvre publiée ou ayant fait l'objet d'une représentation)  
Soumettez de préférence un échantillon d'une œuvre récente et du même genre littéraire que le projet proposé.
- Écrivains A et B** : Livre le plus récent (4 exemplaires)
  - Écrivains C** : Photocopie d'un texte publié dans une revue ou une anthologie (de 5 à 10 pages)
  - Artistes de la création parlée et conteurs** : Œuvre publiée ou enregistrée qui a déjà été présentée en public (10 minutes maximum)
- Critiques** (facultatif)  
Critiques publiées d'œuvres récentes (4 maximum)

RÉSERVÉ AU BUREAU :

N° de la demande : \_\_\_\_\_

Identité du demandeur : \_\_\_\_\_

Date de réception de la demande : \_\_\_\_\_

## Coordonnées du demandeur (La présente page est confidentielle et ne sera pas remise aux évaluateurs)

### Demandeur/demandeuse

Remplissez une seule section

#### Demande d'artiste ou d'individu

Prénom

Second prénom

Nom de famille

Nom professionnel (s'il diffère du nom de l'artiste)

NAS

#### Demande d'organisme ou de groupe

Nom de l'organisme ou du groupe

Constitué en personne morale

Non constitué en personne morale

Nom de la personne-ressource

Directeur/directrice artistique

Administrateur/administratrice

Président/présidente du conseil d'administration

### Disciplines artistiques

(artistes multidisciplinaires : cochez toutes les cases pertinentes)

- Danse     Arts littéraires     Musique  
 Théâtre     Arts visuels     Métiers d'arts  
 Administration des arts     Film, vidéo, arts médiatiques

Le CAM aimerait ajouter vos coordonnées à la base de données de son service des communications. Si vous acceptez que le CAM le fasse, vous recevrez des courriels au sujet de sa programmation et des activités artistiques au Manitoba.

- OUI Je souhaite recevoir vos courriels.  
 NON Je ne souhaite pas recevoir vos courriels.

### Coordonnées

Adresse de courriel principale (pour l'envoi de correspondance)

2<sup>e</sup> adresse

3<sup>e</sup> adresse

Site Web

N° de téléphone – domicile

N° de téléphone – travail

N° de téléphone cellulaire

N° de télécopieur

Adresse

Ville

Province

Code postal

Pays

### Auto-identification

En acceptant de vous auto-identifier, vous aiderez le CAM à déterminer si, comme le veut son mandat, un large éventail d'artistes manitobains bénéficient de ses programmes et services. Les renseignements que vous fournirez ne seront pas utilisés pour évaluer l'admissibilité ou la valeur de votre demande.

Nous vous invitons à vous auto-identifier si vous faites partie d'un des groupes suivants :

- Minorités visibles     Franco-Manitobains  
 Autochtones (Première Nations, Métis, Inuits)  
 Personnes handicapées

Langue(s) parlée(s) :  Anglais     Français

Autre :

### Demandes en français

- J'ai inclus une copie électronique de ma demande de subvention (format Word).

Choisissez une des options de traduction suivantes :

- Je souhaite que le Conseil des arts du Manitoba fasse traduire ma demande de subvention.  
 Je fournirai moi-même la traduction.

RÉSERVÉ AU BUREAU :

N° de la demande : \_\_\_\_\_

Identité du demandeur : \_\_\_\_\_

Date de réception de la demande : \_\_\_\_\_

## Informations sur le projet (La présente page fera partie des documents remis aux évaluateurs.)

### Demandeur/demandeuse

*Remplissez une seule section*

#### Demande d'artiste ou d'individu

Prénom

Second prénom

Nom de famille

Nom professionnel (s'il diffère du nom de l'artiste)

Site Web

#### Demande d'organisme ou de groupe

Nom de l'organisme ou du groupe

Nom de la personne-ressource

Site Web

### Détails du projet (suite)

**Titre du projet**

**Sommaire du projet** (25 mots maximum)

**Date de début (j/m/a)**

**End date (d/m/y)**

**Montant demandé**

### Détails du programme

**Nom du programme de subvention**

**Disciplines du projet**

*(artistes multidisciplinaires : cochez toutes les cases pertinentes)*

- Danse   
  Arts littéraires   
  Musique  
 Théâtre   
  Arts visuels   
  Métiers d'art  
 Film, vidéo, arts médiatiques

**DÉCLARATION**  J'ai lu et je comprends les critères d'admissibilité ainsi que les exigences du programme tels qu'indiqués dans les lignes directrices générales et dans celles du programme auquel je présente ma demande, et je m'y conforme. J'atteste aussi que les renseignements fournis dans ma demande sont véridiques. Si je présente la demande de subvention au nom d'un organisme, je confirme que je suis autorisé à le faire.

Signature \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

## Énoncé artistique

une page maximum

**NOM DU DEMANDEUR OU DE LA DEMANDEUSE :**

## Proposition de projet

de 300 à 600 mots

**NOM DU DEMANDEUR OU DE LA DEMANDEUSE :**



## Budget

Les revenus totaux et les dépenses totales doivent s'équilibrer. Énumérez toutes les sources de revenus, en précisant si les revenus sont confirmés (c) ou pressentis (p).

**NOM DU DEMANDEUR OU DE LA DEMANDEUSE :**

REVENUS	PREVISIONS BUDGETAIRES	CHIFFRES REELS DU RAPPORT FINAL
Conseil des arts du Manitoba (p)		
<b>Autres subventions</b>		
Conseil des arts du Canada		
Conseil des arts de Winnipeg		
<b>Autres</b>		
<b>TOTAL</b>		
DEPENSES		
<b>Frais de subsistance</b>		
<input type="text"/> \$ par mois x <input type="text"/> mois		
<b>Frais de déplacement</b>		
Transport (voir les Lignes directrices générales pour connaître les taux courants)		
<b>Frais d'hébergement</b>		
<b>Autres</b>		
<b>TOTAL</b>		

## Matériel à l'appui

Inscrivez le nom du matériel à l'appui dans l'ordre où vous souhaitez qu'il soit examiné par le jury ou le groupe d'évaluation. Reportez-vous aussi aux Lignes directrices générales.

**NOM DU DEMANDEUR OU DE LA DEMANDEUSE :**

### Article 1

Format :  CD  DVD  Manuscrit  Partition  Autre :

Titre :  Date :

Nom des artistes qui ont contribué à la création du matériel :

**Breve description de la pertinence du matériel à l'appui par rapport à la demande :**

Désignation claire de la portion à examiner (si le matériel consiste en une portion d'une œuvre) :

N<sup>os</sup> de page :  N<sup>os</sup> de piste :  Durée : de  à

### Article 2

Format :  CD  DVD  Manuscrit  Partition  Autre :

Titre :  Date :

Nom des artistes qui ont contribué à la création du matériel :

**Breve description de la pertinence du matériel à l'appui par rapport à la demande :**

Désignation claire de la portion à examiner (si le matériel consiste en une portion d'une œuvre) :

N<sup>os</sup> de page :  N<sup>os</sup> de piste :  Durée : de  à

### Article 3

Format :  CD  DVD  Manuscrit  Partition  Autre :

Titre :  Date :

Nom des artistes qui ont contribué à la création du matériel :

**Breve description de la pertinence du matériel à l'appui par rapport à la demande :**

Désignation claire de la portion à examiner (si le matériel consiste en une portion d'une œuvre) :

N<sup>os</sup> de page :  N<sup>os</sup> de piste :  Durée : de  à

### Article 4

Format :  CD  DVD  Manuscrit  Partition  Autre :

Titre :  Date :

Nom des artistes qui ont contribué à la création du matériel :

**Breve description de la pertinence du matériel à l'appui par rapport à la demande :**

Désignation claire de la portion à examiner (si le matériel consiste en une portion d'une œuvre) :

N<sup>os</sup> de page :  N<sup>os</sup> de piste :  Durée : de  à

## Matériel à l'appui

Reportez-vous aussi aux Lignes directrices générales.

**NOM DU DEMANDEUR OU DE LA DEMANDEUSE :**

### Liste d'images fixes

N°	Date	Titre	Technique(s)	Taille	Notes
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					
9.					
10.					
11.					
12.					
13.					
14.					
15.					
16.					
17.					
18.					
19.					
20.					